

AUTUN - Lundi 12 et Mardi 13 Mars 2018

Parc des Expositions "Les Eduens" - Route de Chalon/Saône

43^e FOIRE CONCOURS DE BOVINS DE BOUCHERIE DE RACE CHAROLAISE

organisée par la Société de l'Agriculture, les organisations Professionnelles Agricoles



Les catégories suivantes peuvent être présentées

BOEUFs	3 ans (01/12/14 au 30/11/15)	CULARDES	3 ans (01/12/14 au 30/11/15)
BOEUFs	4 ans (01/12/13 au 30/11/14)	CULARDES	4 ans (01/12/13 au 30/11/14)
CULARDs	3 ans (01/12/14 au 30/11/15)	JEUNES VACHES	(01/12/12 au 30/11/14)
CULARDs	4 ans (01/12/13 au 30/11/14)	VACHES ADULTES	(01/12/10 au 30/11/12)
GÉNISSES	3 ans (01/12/14 au 30/11/15)	VACHES CULARDES	(01/12/10 au 30/11/14)
GÉNISSES	4 ans (01/12/13 au 30/11/14)		

L'année retenue commence le 1^{er} décembre et se termine le 30 novembre de l'année suivante.

Il sera attribué :

- Un Super Prix de Championnat.
- Un Prix de Championnat Mâles et Femelles.
- Un Grand Prix d'Honneur pour chacune des catégories.
- Un Prix d'Honneur par section.
- Trois Prix spéciaux de la Société d'Agriculture pour les meilleurs animaux nés chez les exposants qui auront déclaré le numéro d'identification de leurs animaux lors des engagements. Ces prix sont appelés PRIX NAISSEURS. Les animaux devront être titulaires du DAB ainsi que d'une carte verte en cours de validité et au nom de l'exposant. **TOUT ANIMAL DEVRA ÊTRE PROPRIÉTÉ DE L'EXPOSANT DEPUIS PLUS DE 4 MOIS.**
- De nombreuses plaques, coupes et autres récompenses...

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 février 2018 impérativement pour la bonne organisation du concours
Pour tout renseignement, écrire à c.jacopin@orange.fr

Roger BROCHOT - Président de la Société d'Agriculture d'Autun - BP 80103 - 71403 AUTUN Cedex - 06 81 36 11 36
LES INSCRIPTIONS SE FERONT IMPÉRATIVEMENT SUR LE SITE www.charolais71.fr

Droit d'inscription : 25€ TTC par animal payable à l'engagement plus une cotisation de 36€ TTC.

Crédit Mutuel